



Annonces de la Ville

- Communiqués
- Appels d'offres
- Avis publics

Index A-Z

A	B	C	D	E	F
G	H	I	J	K	L
M	N	O	P	Q	R
S	T	U	V	W	X
Y	Z				

Montréal pour les :

- Familles
- Jeunes
- Aînés
- Touristes

[S'abonner aux communiqués](#)

[Fils RSS](#)

[Qu'est ce qu'un fil RSS ?](#)

130 parcs locaux seront aménagés pour améliorer la qualité de vie des familles

22 juin 2010

Montréal, le 22 juin 2010 - C'est avec enthousiasme que le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du développement durable, de l'environnement et des parcs, M. Alan DeSousa, annonce que 130 parcs locaux répartis à travers la métropole bénéficieront d'une cure de rajeunissement, grâce à des investissements totalisant 12 M\$, dans 19 arrondissements.

« En mars dernier, le maire de Montréal avait annoncé une série de gestes concrets pour améliorer la qualité de vie des familles. Aujourd'hui, notre Administration va de l'avant avec l'aménagement et l'embellissement de 130 parcs locaux, permettant ainsi de consolider les installations existantes de façon à les rendre plus sécuritaires, plus conviviales et plus accueillantes pour les Montréalais, et particulièrement les familles », a déclaré M. DeSousa.

Divers travaux seront réalisés afin de mieux accueillir les familles et de leur offrir un milieu de vie encore plus agréable et sécuritaire, tel que la réfection des aires de jeu pour enfants, l'ajout de fontaines à boire, le remplacement du mobilier urbain, ainsi que l'amélioration des sentiers, des aires de repos et de l'éclairage. Par ailleurs, les plus sportifs seront ravis de pratiquer leur sport favori, que ce soit le tennis, le basketball, le baseball ou le soccer, sur des surfaces naturelles de jeux de qualité, où les différentes installations sportives auront été remplacées ou modernisées.

Investir dans le rajeunissement des parcs : un gage de qualité de vie

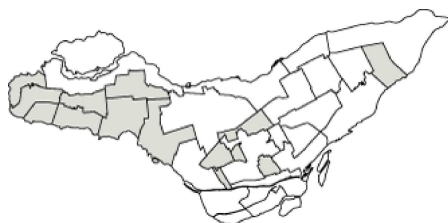
Les sommes allouées pour ces travaux d'aménagement émanent du nouveau Programme d'amélioration des aménagements de parcs (PAAP), de la Direction des grands parcs et du verdissement. Dans le cadre de ce programme échelonné sur 3 ans, la Ville injectera 21 M\$ annuellement pour l'aménagement et l'embellissement des parcs. La somme de 12 M\$ sera investie dans les parcs locaux, lorsque l'arrondissement de Verdun aura confirmé ses projets. De plus, 7 M\$ seront destinés aux grands parcs et 2 M\$ à des projets spéciaux.

« Les investissements dans nos parcs constituent une priorité à laquelle notre Administration s'est engagée au cours de la dernière campagne électorale. Additionnée à l'ensemble des mesures annoncées par le maire, dont la réduction de la vitesse dans les rues résidentielles, la modernisation des parcs témoigne de notre volonté de prendre soin des familles montréalaises et d'assurer leur sécurité. Il s'agit d'un effort sans précédent pour améliorer la qualité de nos parcs, lieux de proximité grandement appréciés et fréquentés par les Montréalais », a ajouté M. DeSousa.

La ville-centre financera les projets en arrondissement à hauteur de 70 %, jusqu'à ce que le montant maximal alloué par le PAAP ait été atteint. Les arrondissements ont défini les parcs à privilégier et les travaux à y effectuer à partir de critères définis, et contribueront financièrement à hauteur de 30 %. Les travaux dans certains parcs sont déjà commencés, alors que d'autres débiteront prochainement, au rythme fixé par les arrondissements.

Rappelons que la Ville de Montréal compte près de 1 200 parcs locaux, et 23 grands parcs dont 19 accessibles au public.

- 30 -



Réseau ACCÈS MONTRÉAL

Un numéro unique : **311**
 Points de services
 Nous joindre

Suivez-nous sur



Services en ligne

- Constats d'infraction
- Évaluation foncière
- Info-collectes
- Info-remorquage
- Rapports d'accident
- Règlements municipaux
- Tous les services »

Annonces de la Ville

- Communiqués
- Appels d'offres
- Avis publics
- Carrières

Utilitaires

- Index A-Z
- Banque d'info 311
- Données ouvertes